

CRL2202 – Écritures Nomades

NRC : 83782

Local : CSL – 1734

Du 6 sept 2019 au 13 décembre 2019

Horaire : **Vendredi de 12h30 à 15h20**



Lorsque nous commençons à écrire, nous plongeons dans un voyage dans les mots et dans notre corps en compagnie de multiples personnages, bizarres, cruels ou dont nous tombons amoureux.euses, nous traversons des frontières, nous avons besoin d'aborder des thématiques sociales d'actualité ou d'explorer des univers oniriques et des futurs apocalyptiques... Nos fictions et nos récits s'inspirent de notre mémoire, nos lectures, nos contextes culturels. Puis, nous commençons à écrire, et c'est parti! Un imaginaire commence à prendre forme.

Le cours sera organisé en quatre parties :

1. Une introduction sur la passion du voyage et les « écrivains-voyageurs » ;
2. Un module sur l'*Exil* s'appuyant sur des documents de presse ;
3. Un module sur le *Port de Québec* se déclinant entre autres en deux excursions ;
4. Un module sur *Ma liberté de mouvement*, où les étudiant.e.s sont invité.e.s à devenir nomades dans la création littéraire, à explorer les possibilités infinies de l'imagination, avec entre autres des rencontres avec des écrivain.e.s invité.e.s, et des ateliers interdisciplinaires touchant la performance et la photographie.

Dans ce module, les ateliers d'écriture seront enrichis par des séances d'expression corporelle à travers lesquelles les participant.e.s travailleront sur la mémoire, l'intimité et la sensorialité au sein d'une narration ou d'un poème.

Le voyage, l'errance, le nomadisme seront déclinables en lien avec notre expérience de la vie. Les étudiant.e.s dialogueront et écriront autour de ces thématiques, sur des œuvres d'auteur.e.s francophones ou internationaux-ales (Nora Atalla, Nicole Brossard, Nicolas Bouvier, Mahmoud Darwich, Yves Laroche, Amin Maalouf, Alice Munro, Kim Thuy, Monique Wittig, etc...).

Objectifs :

- Expérimenter des imaginaires et des formes littéraires en prose et en poésie;
- Prendre conscience de ses passions littéraires et de la manière dont elles peuvent résonner dans son propre travail de création;
- Expérimenter une écriture sensorielle à travers l'apport d'activités d'expression corporelle;
- Écrire, connaître des œuvres littéraires et savoir argumenter sur le désir de voyager, l'immigration, la traversée des territoires et la condition identitaire et genrée;
- Écrire un texte d'autoréflexion où l'on analyse sa démarche personnelle dans la création littéraire.





Activités

- Deux créations de textes littéraires ;
- Création d'un *Carnet de traces*, regroupant les expérimentations accomplies durant la partie 4 du cours ;
- Discussions en classe ;
- Rencontres avec des écrivain.e.s ;
- Des cours en classe suivis par des ateliers d'écriture ;
- Ateliers mouvement+écriture (Pratiques somatiques, exploration de l'espace sans l'usage de la vue, respiration, Do-In, yoga) ;
- Deux sorties (Promenade et atelier sur le Port de Québec ; atelier d'écriture sur le Traversier Québec-Lévis) ;
- Participation à un travail collectif de littérature vivante (lecture, spectacle littéraire, poésie performative, etc.).

Évaluation



Création 1 (1000 mots ou 6 pages) : *Exil* - Remise le 5 octobre (20%).

Création 2 (2000 mots ou 8 pages) : *Le Port de Québec* - Remise le 5 novembre (20%).

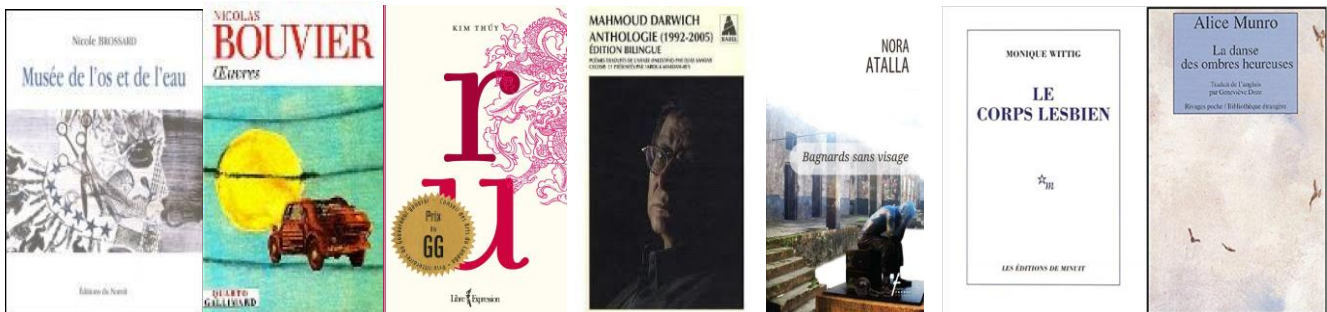
Création 3 (Travail en groupe) : *Littérature vivante* (10%).

Création 4 (Carnet de traces) : *Ma liberté de mouvement*. Remise le 19 décembre (20%).

Texte d'autoréflexion (1000 mots) : Remise le 19 décembre (10%).

Participation : (20%).

La remise des travaux se fera à travers dépôt sur le site du cours (documents format Word). Le travail remis en retard sera pénalisé. Dans la première page devront figurer titre, nom et identifiant de l'étudiant.e.



- Plagiat / voir *Règlement des études de l'Université Laval* : <http://www.lit.ulaval.ca/index.php?id=493>
- Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>
- Politique relative au calendrier de publication des résultats : 30 % de la note globale devra avoir été attribuée et communiquée aux étudiants deux jours ouvrables avant la date d'abandon sans échec et sans remboursement. Seuls les cours à formule particulière, ayant été approuvés par les directions d'unité, seront exemptés de cette politique, ce qui devra faire l'objet d'une mention dans le plan de cours.

Échelle de conversion de notes (1^{er} cycle)

Excellent : A+ = 94-100 A = 89-93 A- = 85-88
Très bon : B+ = 82-84 B = 78-81 B- = 75-77
Bon : C+ = 72-74 C = 68-71 C- = 65-67

Passable : D+ = 61-64 D = 55-60
Insuffisant : E = 0-54